

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

**Le Conseil Municipal se réunira à la SALLE COMMUNALE DE LA MAIRIE :
le jeudi 26 septembre 2019 à 18 heures précises.**

A Servoz, le 20 septembre 2019.



Monsieur le Maire,

Nicolas EVRARD.

Ordre du jour :

Session ordinaire

- **Approbation du compte rendu de la dernière séance**
- **Etat civil**
- **Urbanisme :**
 - ◆ autorisations d'urbanisme
- **Compte – rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations consenties**
- **Administration générale :**
 - ◆ renouvellement du contrat de maintenance du matériel informatique de la mairie
 - ◆ hébergement du site internet communal
- **Travaux :**
 - ◆ restauration de la toiture de l'église : lancement de la consultation pour les diagnostics amiante et plomb
 - ◆ extension des locaux de la restauration scolaire et de la garderie périscolaire - réaménagement du bâtiment existant pour l'extension de la cuisine : choix des entreprises pour les travaux
- **Foncier :**
 - ◆ Désaffectation et déclassement du hangar aux pompes du Mont
 - ◆ Vente du hangar aux pompes du Mont
 - ◆ Constitution de servitudes de passage dans le cadre du cheminement rustique entre Servoz et Les Houches
 - ◆ Echange de parcelles de terrain sans soulte entre la famille TRAPPIER et la Commune
- **Personnel communal :**
 - ◆ Service enfance – création d'un emploi permanent à temps non complet d'adjoint d'animation
- **Intercommunalité :** transfert de l'opération Zone d'Activité Economique « La Vigie » à la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc
- **Questions et informations diverses**